

CHEMIN DES CANAUX



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Avignon

Le développement des déplacements doux est une des solutions permettant de diminuer l'emprise de la voiture en ville, limiter les pollutions et favoriser la santé humaine, mais aussi de redonner de l'espace à la nature en ville.

▼ CADRE DE L'ACTION

La ville d'Avignon a adopté en 2016 un plan pour le développement des modes de déplacements doux / actifs qui répond aux enjeux identifiés dans son Plan Climat.

L'ambition est de privilégier un autre modèle de mobilités, plus durable, en faisant de la marche et du vélo de véritables alternatives au "tout voiture", et que chaque mode de transport puisse s'exercer pleinement dans sa zone de pertinence, en créant des aménagements de qualité dédiés aux modes doux et reliant entre eux les différents quartiers générateurs de déplacement.

Ainsi, dans le cadre de ses compétences, la Ville élabore des projets de création de voie verte : c'est le cas du chemin des canaux.

▼ OBJECTIF

Réalisation d'une liaison en mode de déplacements doux le long des berges du canal de Vaucluse reliant le centre-ville à la périphérie ouest de la ville, le quartier de Montfavet intégrant une dimension forte en matière de biodiversité.

▼ DESCRIPTION

L'aménagement du "chemin des canaux" consiste à réaliser une "voie verte" de 4 m de large sur environ 15 km, dédiée aux cyclistes et piétons le long des berges du canal de Vaucluse.



MAÎTRE D'OUVRAGE

AVIGNON
Ville d'exception



PARTENARIAT TECHNIQUE ET FINANCIER

- Services de la Ville : Qualité de vie ; Culture ; Aménagement et mobilité ; Modernisation (Direction Projet nature en ville-Agenda 21) ; Sports.
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil départemental de Vaucluse
- Grand Avignon

DATES : 2013-2021

BUDGET

Tranche ferme : 2 600 000 €

Tranches optionnelles : 1 547 000 €



Cette voie verte est réservée exclusivement aux circulations douces : piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, rollers. À terme, près de 11 000 habitants seront concernés directement par cet itinéraire, leur permettant ainsi qu'à tous les Avignonnais de se réapproprier le canal et ses ripisylves comme lieu de circulation mais aussi de loisirs.

Dans la première phase réalisée en 2013-2018, près de 5 km ont été aménagés dont 3 600 m en sites propres. Les phases 2 et 3 (2018-2021) permettant de doubler l'itinéraire sont en cours de réalisation. **Le projet a été soumis à des études d'impact et d'incidence Natura 2000, ainsi que la loi sur l'eau (renforcement des berges, tunage).** En effet le canal, contrairement à ce qu'indique son nom, est un cours d'eau naturel.

Sur les 1,23 ha d'espaces verts que comporte le projet, 2 500 m² ont été semés en prairies naturelles et ont fait l'objet d'aménagement paysager avec la plantation de 1 700 arbustes, de part et d'autre du chemin principal et des cheminements latéraux.

Les arbres, notamment les allées de platanes assurant une ombre appréciable pour les cyclistes

et piétons, ont été conservés et détournés pour assurer une meilleure imperméabilité mais 82 d'entre eux, malades du chancre, ont dû être abattus. Ils ont été remplacés par nouvelles plantations : aulnes, charmes, frênes, etc.

Une large palette végétale adaptée aux différents milieux que traversent les 15 km du projet a été choisie et près de 1 000 plantes vivaces ont été plantées. Le choix d'une gestion différenciée des espaces a été retenu avec un mode de gestion écologique durable : fauche tardive, pratique du paillage, utilisation de plantes couvre-sol et taille douce. Malgré tout, pour des questions de gestion et de pérennité de l'équipement, la chaussée roulante a été réalisée en enrobé.

▼ QUELS RÉSULTATS ?

Cette opération contribue à double titre à la politique de lutte contre le changement climatique, **en incitant la population à reporter ses déplacements en voiture sur les déplacements doux grâce à des itinéraires en site propre et sécurisés et en créant des îlots de fraîcheur par le renforcement de la végétalisation du canal du Vaucluse.**



POUR ALLER PLUS LOIN

Ville d'Avignon : <http://www.avignon.fr/grands-projets/grands-projets/chemins-des-canaux/>

Contact : Ville d'Avignon

Patrice HENON, Direction générale des services, Département modernisation
patrice.henon@mairie-avignon.com • 06.16.02.57.82



Projet financé avec le concours de l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Provence-Alpes Côte d'Azur
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



Document réalisé par :



nature ta ville !

Nature For City Life, c'est quoi? Ce projet vise à développer et renforcer la nature en ville pour s'adapter face aux changements climatiques par l'information, la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la ville : élus techniciens du public et du privé, habitants, scolaires...

Il est piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec les Métropoles Aix-Marseille-Provence, Toulon-Provence-Méditerranée et Nice-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, Aix-Marseille Université et les associations AtmoSud et Bureau des Guides du GR2013.

Programme LIFE16GICFR000099

